

nous vivons aujourd'hui dans la paix. Nous survivons parce qu'ils se sont plus préoccupés de leurs devoirs que de leurs droits. Qu'on arbore les coquelicots, qu'on défile dans les rues, qu'on visite les cénotaphes, mais que règnent la liberté et la paix.

Nous puisons notre force et notre unité nationale aux sources de notre passé. Souvenons-nous-en aussi dans les jours à venir.

Nous devons nous souvenir, et nous nous souviendrons.

Des voix: Bravo!

M. Les Benjamin (Regina—Lumsden): Monsieur le Président, c'est un honneur pour moi à titre d'ancien combattant et de porte-parole de mon parti pour les affaires des anciens combattants de rendre hommage à ceux et à celles qui ont servi sous les drapeaux dans trois conflits armés.

Pour commencer, je voudrais citer le secrétaire de la Légion royale canadienne, Direction nationale, qui a posé la question suivante: «Qu'est-ce que les anciens combattants tentent d'enseigner aux étudiants d'aujourd'hui?» Il a dit que la Légion avait été claire là-dessus lorsqu'elle a décidé de ne pas célébrer le cinquantième anniversaire du début de la Seconde Guerre mondiale en septembre dernier. Il a ajouté: «Les anciens combattants ne célèbrent pas le début des guerres, mais seulement leur fin.»

Le poème du colonel McCrea dit notamment que:

Si vous manquez à votre parole
 envers nos compagnons qui sont tombés,
 Vous troubleriez leur sommeil
 dans les champs de coquelicots des Flandres.

Nous devons poursuivre et intensifier nos efforts pour ne pas manquer à notre parole. L'amélioration constante des avantages offerts aux anciens combattants et à leur famille fait partie de ces efforts. Plus important encore, il faut faire la promotion du désarmement et de la paix. La paix n'est pas seulement l'absence de guerre. Le maintien de la paix est une tâche jamais terminée.

• (1020)

L'évolution de la situation en Europe et des relations entre les superpuissances depuis quelques années a rendu plus que jamais possible de fortes réductions des armements tant classiques que nucléaires. Il est grand temps que le Canada joue un rôle plus important dans ces efforts.

Le Canada peut rendre hommage à ceux qui sont

tombés sur les champs de bataille en étant parmi les premiers pays à participer à la réduction des forces classiques en Europe. Il nous faut plus que jamais résister à ceux qui s'entêtent dans des idées dépassées comme l'opposition Est-Ouest et le maintien de toutes nos forces comme moyen de dissuasion.

Monsieur le Président, je veux lire un extrait de l'évangile selon Saint Mathieu, chapitre 5, verset 9, le sermon sur la montagne où Jésus a dit:

Heureux ceux qui procurent la paix, car ils seront appelés fils de Dieu.

Je dirais aussi, monsieur le Président, heureux ceux qui maintiennent la paix, car ils rendent hommage à ceux qui ont servi sous les drapeaux pendant ces trois guerres et sont morts sur les champs de bataille.

Je voudrais rendre hommage également aux centaines de Canadiens qui ont si bien servi notre pays et le monde entier au sein des Forces des Nations Unies chargées du maintien de la paix.

Il y a vingt-cinq ou trente ans, le Canada est devenu l'un des premiers pays à assurer le maintien de la paix. Nous avons servi au Moyen Orient. Nous avons toujours des troupes chargées du maintien de la paix à Chypre. Enfin, nous venons tout juste de dépêcher quelques centaines de personnes en Namibie, dont un détachement de cent hommes et femmes de la GRC, pour venir en aide à ce nouveau pays qui tiendra ses premières élections depuis qu'il a conquis son indépendance et sa liberté.

Tous les députés seront d'accord avec moi, la meilleure façon de rendre hommage à nos morts est de ne jamais cesser de faire la promotion de la paix.

M. le Président: J'invite les députés à se lever et à garder une minute de silence.

[*Note à l'éditeur: La Chambre observe un moment de silence.*]

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

[*Traduction*]

LES CRÉDITS

JOUR DÉSIGNÉ (ARTICLE 81)—VIA RAIL

M. Brian Tobin (Humber—Sainte-Barbe—Baie verte) propose: